

# CHARTRE

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Tri des papiers, bouteilles plastiques et autres déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- Utilisation des papiers non-utilisés en brouillon.
- Recyclage du carton.
- Impression des brochures de manière raisonnée par des prestataires labellisés écologiques.
- Tri des brochures restantes en fin de saison et réajustement des stocks tous les ans.
- Extinction des lumières et des ordinateurs en fin de journée ou pour une réunion.
- Régulation de la température du bâtiment à 19°C toute l'année.
- Recyclage des toners usagés.
- Impression au fur et à mesure des besoins, en noir et blanc et recto/verso.
- Suppression des mails régulière.
- Limitation des emails.
- Limitation de l'envoi de photos.
- Covoiturage pour les réunions à l'extérieur
- Utilisation de mugs.